

# Les Trégastellois

n° 1  
Juin 2024



Bulletin d'information édité et distribué gratuitement par le collectif indépendant « Trégastellois »



## « EXPENDO ERGO SUM. »

(« Je dépense donc je suis. »)

Lors du conseil municipal du 17 avril dernier, le maire Xavier MARTIN a présenté son projet de budget supplémentaire pour l'année 2024.

Avant d'en entamer la description, il a pris la précaution de rappeler le contexte économique particulièrement défavorable tant à l'échelle nationale qu'internationale, et a mis en avant les importantes difficultés qui entravent le financement de projets :

- la nouvelle baisse des dotations de l'État ;
- l'augmentation – monstrueuse ! – des coûts des énergies : électricité, hydrocarbures,... ;
- l'augmentation des coûts des matières premières, des matériels, etc.



Pourtant, malgré ce préambule pertinent et bien qu'il soit pleinement averti de ces circonstances adverses qui devraient inciter à une certaine mesure, le maire a maintenu sans plus d'états d'âme tous ses projets dépensiers, au risque d'endetter (de surendetter ?) considérablement et durablement notre commune.

Pour preuve, le tableau récapitulatif qu'il a communiqué est édifiant !

Projet	Coûts des investissements	Recettes investissements et subvention FCTVA	Reste à la charge des Trégastellois	Recettes annuelles attendues
Place du marché	1 500 000 €	245 000 €	1 255 000 €	30 000 €
Route de Trébeurden	1 500 000 €	118 000 €	1 382 000 €	0 €
Cabines de bain	1 020 000 €	170 000 €	850 000 €	40 000 €
Centre nautique	2 950 000 €	850 000 €	2 100 000 €	36 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 970 000 €</b>	<b>1 383 000 €</b>	<b>5 587 000 €</b>	<b>106 000 €</b>

## La situation économique de Trégastel

Selon l'INSEE, Trégastel rassemble 2541 habitants, répartis en 1368 ménages fiscaux dont seulement 59% sont imposés, soit 807 ménages. (données INSEE pour 2021)

Sur cette base qui reste valable en 2024, si l'on considère l'ensemble des recettes annuelles attendues (106 000 €/an), les 5 587 000 € à charge ne prendront pas moins de 53 ans pour être remboursés, tandis que si l'on s'appuie sur la contribution des ménages, chacun devra verser 7 000 € en moyenne.

Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est absolument pas viable. Il en va bien évidemment de même pour toute solution mixte s'appuyant sur ces leviers.

## Les ressources supplémentaires envisagées...

Outre le recours à l'emprunt (très contesté), la mairie a imaginé :

1. Appliquer une surtaxe d'habitation aux résidences secondaires : cette mesure rapporterait entre 65 000 € et 350 000 €, soit une fourchette extrêmement floue (un ratio de 1 à 5 !), et qui ne comblerait au final qu'entre 1% et 6% du reste à charge.
2. Augmenter la taxe foncière : une augmentation de 5% permettrait de collecter 119 000 €. Cela pénaliserait les ménages dont la situation n'est déjà pas franchement souriante, et tout ça, pour couvrir à peine 2% du reste à charge.

Ces méthodes sont déjà contestables, mais en supposant qu'on les mette en pratique, elles ne couvriraient au final que 8% (au maximum) du reste à charge. Quid des 92% restants ?...

## Les commerces

La place du marché est un chantier en sommeil, la place Sainte-Anne est un désert qui avance. Plusieurs commerces ont fermé et leurs locaux vides nuisent à la vitalité du cœur de Trégastel.

Ces dernières années ont vu la fermeture de la boucherie Sainte-Anne, de l'agence ORPI, de la boulangerie « Le Fournil », de la crêperie « Ty Maï »,... Chacune pour des raisons certes différentes, mais au final, la place Sainte-Anne est devenue un lieu sans vie que seul le marché du lundi matin persiste à animer.

À Françoise BALLACEY, conseillère municipale d'opposition, qui constatait : « *Que fait-on pour nos commerces en centre-ville ? (...) Ne pourrions-nous pas aider les commerçants à s'installer ? Il y a plein de communes qui arrivent à aider leurs commerçants, pourquoi nous n'y arrivons pas ?* », le maire Xavier MARTIN a répondu : « *Avez-vous quelqu'un qui peut venir ? Donnez-moi un boucher !* » (cité par *Le Trégor*)

Au rugby, on appelle cela « botter en touche ».

## L'Office de tourisme et la Bibliothèque municipale

Dans ce contexte, le déménagement de l'Office de tourisme et de la Bibliothèque municipale n'est sans doute pas la priorité absolue.

D'autant plus que le réaménagement de la place n'est pas encore arrêté ; il est question d'*« une halle », « sous la forme d'un préau »*, permettant le stationnement des véhicules *« au moins l'hiver »*, mais aussi l'accueil de *« manifestations diverses »*. Quant à *« la réalisation de l'Office de tourisme, [elle] fera l'objet d'une étude spécifique. »*

C'est flou, c'est vague et ce n'est pas budgété ! De l'aveu même du maire : *« À ce stade, aucune subvention n'est validée »*.

Ce sera immanquablement une ligne onéreuse à ajouter dans le tableau récapitulatif déjà bien trop chargé.

En conséquence, il nous paraît prématuré de lancer un projet dont les fondations sont à peine esquissées.

## Le centre nautique

Le centre nautique a besoin d'être remis en état, nous ne le contestons pas. Ce projet, rappelle Xavier MARTIN, est d'ailleurs à l'ordre du jour depuis 2010.

En revanche, le projet présenté par la municipalité actuelle est excessif. Une commune de 2 500 habitants, même si elle tire d'importantes ressources du tourisme, ne peut s'engager dans un projet à trois millions d'euros dont les recettes bien maigrettes en comparaison (36 000 €/an) atteindront à peine plus d'1% du coût total de ce seul projet, alors que le reste à la charge des Trégastellois s'élèvera, lui, à plus de deux millions d'euros.

*« Trégastel n'a pas vocation à devenir un Saint-Tropez breton, et n'en a d'ailleurs pas les moyens. »*

Un Trégastellois

Il est intéressant de savoir que la définition de ce projet de réhabilitation revient à la région Bretagne, désireuse de *« faire monter en gamme les bases nautiques de son territoire »*, mais qui, pour ce faire, n'investit que 200 000 € sur les 2 950 000 € à fournir. Le département, lui, contribue à hauteur de 181 000 €. De quoi donner l'amère impression que la région et le département ont décidé (avec l'approbation du Maire), mais que ce sont les Trégastellois qui paient...



## Les cabines de plage

Les cabines de plage n'ont guère été entretenues ces trente dernières années. Les restaurer s'avère indispensable, plus encore après les actes de vandalisme du 21 avril 2024 quand d'anonymes imbéciles les ont maculées de graffitis. Le local de la SNSM de la Grève blanche avait lui aussi été dégradé.



Là encore, nous serons mis à contribution ; les recettes des locations-concessions (40 000 €/an selon l'estimation du maire) atteignant péniblement 4,7% d'un reste à charge de 850 000 €.

## Le Forum

Le forum va être fermé pendant un mois et demi, du 1<sup>er</sup> juin au 10 juillet, pour des travaux de grande ampleur. La vidange des bassins sera effectuée et, plus spectaculaire, la coupole sera remplacée.

Cet étrange choix de dates dont nous ignorons la justification va empiéter sur le calendrier des vacances et aura pour conséquence un manque à gagner certain pour le forum.

En outre, les commerçants de Coz Pors s'étonnent de ne pas avoir été informés de ces travaux qui vont les pénaliser en ce début de saison, ainsi que s'en est inquiété Matéo GUILLOU, co-directeur du restaurant des 7 îles dont l'activité avait déjà été interrompue suite aux tempêtes Ciara (Toussaint 2023) et Pierrick (avril 2024).

### ⌚ DERNIÈRE MINUTE !

Le 24 mai, le Forum a indiqué devoir fermer l'accès au bassin pour plusieurs jours, suite à un *« incident technique dans l'espace aquatique »*.

Les espaces « Détente » et « Cardio » restent toutefois ouverts.